

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 20 décembre 2023 à 18h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

Etaient présents :

BECKER Patrick	BALCERZAK Roland	JURCZAK Serge	LORENTZ Maurice
POSTAL Olivier	VEINNANT Bernard	MEDVES Jean-François	ROBINET David
BARILLARO Jérémy	SCHULTZ Laurent	GRILLO Marie	GUERMANN Bernard
LUCCHINI Marc	CORAZZA Jean-Luc	DEISS Murielle	
ENGELMANN Fabien	TACCONI Pierre	ZENNER Bernard	
PHILIPPE Lionel	WEIS Mathieu	PAQUET Michel	
POUGET Clémence	RECH Serge	HATRI Aïcha	
SCHNEIDER Brigitte	RENAUX Patricia	SCHIVRE Marc	
ZIEGLER Damien	HOLSENBURGER Alexandre	MENTION Fanny	
PARPETTE Jerry	REBSTOCK-PINNA A.	SEGURA Olivier	

Procurations :

HERGAT Michel	a donné procuration à	PAQUET Michel
KASPAR-COTRUPI Angèle	a donné procuration à	POUGET Clémence
ACKER Christine	a donné procuration à	ROBINET David
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	DICK Rémy
SCHREIBER Roger	a donné procuration à	BECKER Patrick
MELEO Guy	a donné procuration à	LUCCHINI Marc
COLIN Jean-Marie	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
SCHITZ Denis	a donné procuration à	ZIEGLER Damien
LANGMAR Déborah	a donné procuration à	ZENNER Bernard
HERFELD Marie-Laurence	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
BAUR Denis	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
BERNARDI Alessandro	a donné procuration à	HATRI Aïcha
KOWALCZYK Maryline	a donné procuration à	SCHIVRE Marc
VETZEL Caroline	a donné procuration à	TACCONI Pierre

Absents excusés :

PAULY Elsa	MATHIEU Bertrand	FATTORELLI Viviane	FERRERO Marc
SCHUTZ Sylvie			

Absents non excusés :

ANDRE René	FRADELLA Cédric
DEUTSCH André	ABATE Patrick
FEUVRIER Alieth	BEY Michèle
BRUSCO Stéphan	

La séance débute à 18h12

Début de la séance :

Membres en exercice :	60
Présents :	33
Procurations :	13
Absents :	14

Pendant le point 2 :

Arrivée de M. PAQUET

Membres en exercice :	60
Présents :	34
Procurations :	14
Absents :	12

La séance se termine à 20h12

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint
NABE Kalil, Responsable des Finances
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
MOUCHARD Margot, responsable des Assemblées
VAUTRELLE Alexandre, Responsable juridique
GIORDANO Michaël, Assistant Réseau

POINT I-14 – DELIBERATION N°2023/I-69 - COMPOSITION DES COMMISSIONS CONSULTATIVES DU PROJET DE TCSP - COMITE DE PILOTAGE ET COMITE TECHNIQUE

Vu la délibération du Comité Syndical du 25 novembre 2009 relative à la création des commissions consultatives du projet de TCSP : comité de pilotage (CoPil) / comité technique (CoTec) ;

Vu la délibération du Comité Syndical du SMiTU en date du 11 février 2010 relative à la création d'une infrastructure de transport en commun en site propre dans le périmètre de transport urbain ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 3 juillet 2012 relative à la première modification des commissions consultatives du projet de TCSP ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 19 décembre 2012 relative à la seconde modification des commissions consultatives du projet de TCSP ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 22 octobre 2014 relative à la troisième modification des commissions consultatives du projet de TCSP ;

Le Président expose :

Par délibération du 11 février 2010, le SMiTU a décidé de réaliser une infrastructure de transport en commun en site propre dans le périmètre de transport urbain.

Par délibération du 18 juin 2020, le SMiTU a approuvé et décidé de réaliser le projet de transport en commun en site propre dans le périmètre de transport urbain.

Cependant, la réalisation d'un projet de TCSP est une démarche complexe reposant sur de nombreux intervenants ainsi que sur une démarche collégiale. C'est pourquoi, il incombe de poursuivre le travail déjà engagé au SMiTU par les élus et techniciens dans les différentes commissions consultatives.

Ces commissions, dont la composition a été fixée lors du Comité Syndical du 25 novembre 2009, ont été modifiée.

Lors du Comité Syndical du 3 juillet 2012, le Comité Syndical a décidé d'étoffer la composition du Comité de pilotage et du Comité technique.

Le 19 décembre 2012, il a été rajouté les représentants des différentes villes concernées par les tracés du projet TCSP

Le 22 octobre 2014, il a été décidé de remplacer le rapporteur de la mission TCSP par le Vice-Président en charge du TCSP dans les deux Comités et d'intégrer dans le Comité technique, les

représentants techniques de l'Etat selon les sujets abordés : Voies Navigables de France (VNF), Réseau Ferré de France (RFF), l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), etc.

Considérant les différentes validations listées ci-dessous et approuvées en Comité Syndical :

- 11 février 2010 : Augmentation du Versement Mobilité pour la réalisation d'un TCSP
- 8 juillet 2010 : Validation de l'étude d'opportunité et la continuation des études
- 3 juillet 2012 et 4 février 2013 : Validation des études de faisabilité technique et financière
- 3 mars 2016 : Validation de l'emplacement du futur dépôt
- 14 décembre 2016 : Validation des tracés des deux lignes suite aux études préliminaires
- 28 août au 27 septembre 2017 : Concertation préalable
- 20 octobre 2017 : Bilan de la concertation préalable
- 20 décembre 2017 : Validation des études avant-projet (AVP) hors dépôt
- 27 août au 28 septembre 2018 : Enquête publique portant sur l'utilité publique du projet Citézen
- 28 novembre 2018 : Déclaration de projet au sens de l'article L126-1 du Code de l'environnement
- Arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du projet reçu le 18 décembre 2018.
- Arrêté d'autorisation environnementale reçu le 25 février 2019 (Hors dépôt et P+R).
- 25 septembre 2019 Choix de la motorisation électrique pour l'ensemble du matériel roulant
- 18 juin 2020 : Validation du plan de financement projet Citézen
- 23 novembre 2020 : Programme du futur centre de maintenance et de remisage
- 12 avril 2023 : Validation des études d'avant-projet définitif du nouveau dépôt
- 19 juin 2023 : Demande de prorogation de la déclaration d'utilité publique des travaux du projet Citézen

Il est proposé au Comité Syndical :

- de valider le renouvellement du Comité de pilotage et du Comité technique
- de valider la composition du Comité de pilotage et du Comité technique comme suit :
 - Comité de pilotage
 - Le Président du SMiTU et/ou ses représentants
 - Le Vice-Président du SMiTU en charge du projet
 - Le Vice-Président du SMiTU en charge des travaux du dépôt
 - Le Préfet et/ou ses représentants de la DREAL
 - Le Préfet et/ou ses représentants de la DDT Moselle
 - Le Président du Conseil Régional Grand Est et/ou ses représentants
 - Le Président du Conseil Départemental de la Moselle et/ou ses représentants
 - Le Président du SCOTAT et/ou ses représentants
 - Le Président et/ou ses représentants de la Communauté d'Agglomération de Porte de France Thionville

- Le Président et/ou ses représentants de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
 - Le Maire et/ou ses représentants des communes concernées par le tracé des deux lignes du TCSP (Hayange, Serémange-Erzange, Florange, Terville, Thionville, Yutz et Basse-Ham)
 - Le Directeur Général du SMiTU ou ses représentants, les agents, ainsi que tous les partenaires désignés par le SMiTU
- Comité technique
- Le Président du SMiTU et/ou ses représentants
 - Le Vice-Président du SMiTU en charge du projet
 - Le Vice-Président du SMiTU en charge des travaux du dépôt
 - Le Directeur Général du SMiTU et/ou ses représentants, les agents, les représentants de la société EGIS ainsi que tous les partenaires désignés par le SMiTU
 - Représentant(s) technique(s) en charge des transports, infrastructures et déplacements de la DREAL
 - Représentant(s) technique(s) en charge des déplacements de la DDT Moselle
 - Représentant(s) technique(s) de tous services de l'Etat selon les problématiques évoqués au Comité technique
 - Représentant(s) technique(s) en charge des déplacements du Conseil Régional Grand Est
 - Représentant(s) technique(s) en charge des voiries du Conseil Départemental de la Moselle
 - Représentant(s) technique(s) du SCOTAT et/ou ses représentants
 - Représentant(s) technique(s) de la Communauté d'Agglomération de Porte de France Thionville
 - Représentant(s) technique(s) de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
 - Représentants techniques des communes concernées par le tracé des deux lignes du TCSP (Hayange, Serémange-Erzange, Florange, Terville, Thionville Yutz et Basse-Ham)
 - Le Directeur général du délégataire

Le Bureau Syndical en du 6 décembre 2023 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- valide le renouvellement du Comité de pilotage et du Comité technique
- valide la composition du Comité de pilotage et du Comité technique comme suit :

o Comité de pilotage

- Le Président du SMiTU et/ou ses représentants
- Le Vice-Président du SMiTU en charge du projet
- Le Vice-Président du SMiTU en charge des travaux du dépôt
- Le Préfet et/ou ses représentants de la DREAL
- Le Préfet et/ou ses représentants de la DDT Moselle
- Le Président du Conseil Régional Grand Est et/ou ses représentants
- Le Président du Conseil Départemental de la Moselle et/ou ses représentants
- Le Président du SCOTAT et/ou ses représentants
- Le Président et/ou ses représentants de la Communauté d'Agglomération de Porte de France Thionville
- Le Président et/ou ses représentants de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
- Le Maire et/ou ses représentants des communes concernées par le tracé des deux lignes du TCSP (Hayange, Serémange-Erzange, Florange, Terville, Thionville, Yutz et Basse-Ham)
- Le Directeur Général du SMiTU ou ses représentants, les agents, ainsi que tous les partenaires désignés par le SMiTU

o Comité technique

- Le Président du SMiTU et/ou ses représentants
- Le Vice-Président du SMiTU en charge du projet
- Le Vice-Président du SMiTU en charge des travaux du dépôt
- Le Directeur Général du SMiTU et/ou ses représentants, les agents, les représentants de la société EGIS ainsi que tous les partenaires désignés par le SMiTU
- Représentant(s) technique(s) en charge des transports, infrastructures et déplacements de la DREAL
- Représentant(s) technique(s) en charge des déplacements de la DDT Moselle
- Représentant(s) technique(s) de tous services de l'Etat selon les problématiques évoqués au Comité technique
- Représentant(s) technique(s) en charge des déplacements du Conseil Régional Grand Est
- Représentant(s) technique(s) en charge des voiries du Conseil Départemental de la Moselle
- Représentant(s) technique(s) du SCOTAT et/ou ses représentants
- Représentant(s) technique(s) de la Communauté d'Agglomération de Porte de France Thionville
- Représentant(s) technique(s) de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
- Représentants techniques des communes concernées par le tracé des deux lignes du TCSP (Hayange, Serémange-Erzange, Florange, Terville, Thionville Yutz et Basse-Ham)
- Le Directeur général du délégataire

Pour extrait conforme,

A YUTZ, le 21 décembre 2023

Le Président,

Rémy DICK

